

Charte RSE – Responsabilité Sociétale des Entreprises

1. Ambition

1.1 Action motivée par une raison d'être

Du changement climatique à la surexploitation des ressources finies, de l'urbanisation incontrôlée au passif des écosystèmes, jusqu'à présent, le XXIème siècle montre que les politiques seules ne peuvent pas résoudre le désordre planétaire. L'hypothèse même du progrès est en jeu. Mais **l'innovation ne connaît pas de frontières** : si les défis sont mondiaux, les solutions le sont aussi. Certaines sont en route, la plupart sont encore inconnues. La technologie a un rôle à jouer, tout comme d'autres formes d'innovation. Et le développement des connaissances partagées est essentiel pour débloquer des politiques progressistes fondées sur des données probantes afin de permettre le changement.

En 2020, LGi est devenue **entreprise à mission** au sens de la loi PACTE. La raison d'être de l'entreprise est de promouvoir l'innovation durable en tant que vecteur de solutions aux défis environnementaux et sociétaux mondiaux.

Elle se décline en quatre objectifs statutaires :

OBJECTIF 1

Développer, piloter et contribuer à des projets à but non lucratif afin de faire progresser la recherche et l'innovation durables.



OBJECTIF 2

Partager les connaissances et les solutions grâce à une politique de communication publique et libre de droits des résultats, des données et des analyses des projets.



OBJECTIF 3

Conseiller et soutenir les clients dans l'adaptation de leur *business model* et le développement d'opportunités de croissance en accord avec l'innovation durable.



OBJECTIF 4

Limiter l'empreinte carbone directement attribuable à tous nos projets et missions, pour l'entreprise et ses parties prenantes.



1.2 Alignement entre notre politique RSE et nos *Transitions Hubs*

L'expertise et les projets de LGi sont structurés autour de quatre Transition Hubs, qui incarnent des piliers clés de la transition vers un avenir durable. Ces hubs non seulement définissent notre accompagnement auprès des acteurs publics, industriels et académiques, ils guident également notre propre engagement en matière de RSE. Nous nous efforçons d'appliquer en interne ces principes que nous promovons à l'externe:

Matières Premières & Chaînes de Valeur Circulaires

Économie circulaire et gestion responsable des ressources dans nos achats et pratiques quotidiennes.

Action Positive pour la Nature

Réduction de notre impact sur la biodiversité en adoptant des initiatives nature-positive.

Résilience

Adaptation vertueuse de l'environnement de travail et actions de sensibilisation des salariés.

Décarbonation

Décarbonation de nos opérations en visant le Net Zéro et en optimisant nos pratiques de mobilité et d'énergie.

Notre **ambition** est claire : incarner en interne les valeurs que nous défendons dans nos engagements avec nos clients et partenaires, en mettant en œuvre des actions concrètes et mesurables qui reflètent notre expertise et nos convictions en matière de transition durable.

2. Empreinte de notre activité

Lorsque nous travaillons avec nos clients et nos partenaires, nous reconnaissons que, comme pour toutes les activités commerciales, notre action génère des impacts. Nous mesurons l'impact direct de notre activité selon plusieurs indicateurs. Ceux-ci s'appliquent aussi bien aux habitudes de travail quotidiennes chez LGI que lors de nos missions. En outre, lorsque cela est pertinent, nous déployons des mesures environnementales dans nos projets, applicables à la fois à notre entreprise et à nos parties prenantes (clients, partenaires).

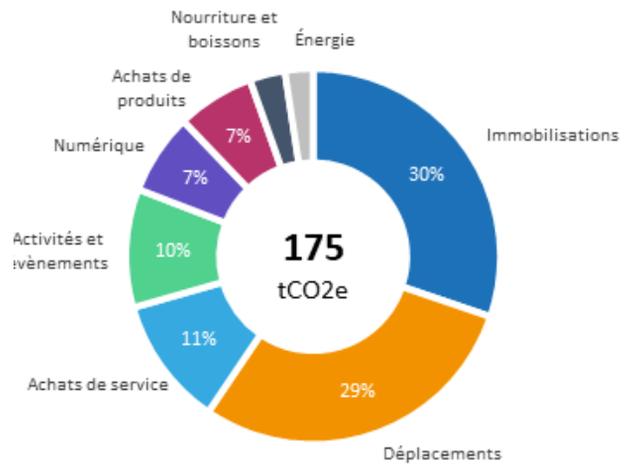
Empreinte environnementale

Climat : Nous savons que certaines émissions sont inévitables. Notre approche vise donc à réduire au maximum notre empreinte carbone, et à contribuer uniquement pour les émissions résiduelles incompressibles. Notre bilan carbone certifié (externalisé à un opérateur tiers : Greenly) de 2023 donne les conclusions suivantes :

En 2023, LGI a émis 175 tCO₂e, soit 3,2 tCO₂e par employé, en dessous de la médiane du secteur (4,5). Le Scope 3 représente 99 % des émissions, dominées par :

- Immobilisations (30 %) – liées aux rénovations de bureaux en 2023, qui ont exceptionnellement augmenté les émissions
- Déplacements (29 %) – incluant avion, train, voiture et hébergement

Le reste provient des achats de services (11 %), des activités et événements (10 %), du numérique (7 %) et d'autres sources (13 %). Ces résultats fournissent une base solide pour orienter les efforts de réduction, avec des actions ciblées en priorité sur : les voyages en avion, le chauffage des bureaux et l'empreinte numérique.



Environnement & Biodiversité : Nous agissons sur les leviers qui concernent les consommables de bureau (emballages, papier, encre, café-thé) et les prestations de restauration et traiteur.

Nos engagements

- Réduire au maximum notre empreinte carbone sur l'ensemble de nos activités, et ne contribuer que pour les émissions résiduelles incompressibles
- Adopter une gestion responsable des ressources (plastique, papier, énergie, eau) en intégrant des critères environnementaux dans nos achats, outils numériques et aménagements de travail
- Travailler exclusivement avec des fournisseurs de produits certifiés biologiques et équitables.



Nos objectifs

- Atteindre le Net Zéro sur les scopes 1 et 2 d'ici fin 2025, et viser le Net Zéro sur le scope 3 avant 2030, selon les standards du GHG Protocol ;
- Réduire au maximum les voyages en avion, en privilégiant systématiquement les alternatives bas-carbone (visioconférence, train) et, à défaut, en ayant recours à du carburant d'aviation durable (SAF) lorsque disponible ;
- Diminuer de 30 % la consommation énergétique de nos bureaux d'ici 2026 par rapport à 2023, en agissant notamment sur le chauffage et les équipements informatiques ;
- Supprimer 100 % des plastiques à usage unique dans nos espaces de travail d'ici fin 2025 ;
- Réduire drastiquement notre consommation de papier d'ici 2026, et viser une utilisation exclusive de papier recyclé et certifié pour les usages restants ;
- Atteindre 100 % de produits d'entretien et de consommables certifiés écologiques d'ici 2026 ;
- Recourir exclusivement à des traiteurs et prestataires proposant systématiquement des menus végétariens et certifiés Agriculture Biologique à partir de 2026 ;
- Pour l'approvisionnement du bureau, sélectionner uniquement des marques de thé et café certifiés AB et si possible d'origine agroforestière d'ici fin 2025.

Empreinte sociale au sein de l'entreprise

Nos engagements

- Favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs, en créant un environnement de travail épanouissant, flexible et participatif ;
- Assurer l'équité, l'inclusion et l'égalité des chances, avec une attention particulière à la diversité de genre, de parcours et de situations ;
- Encourager le développement professionnel via des parcours de formation spécifiques en internes (propre à nos métiers et fonctions : financements européens, gestion de projet...) et d'apprentissage via des organismes de formations certifiés ;
- Accompagner l'évolution de chaque collaborateur, en assurant un suivi régulier de leur parcours professionnel via des entretiens de feedback trimestriels, un entretien annuel d'évaluation et un entretien professionnel tous les deux ans.



Nos objectifs

- Mesurer et améliorer le bien-être au travail à travers deux indicateurs : maintenir une note moyenne $\geq 4/5$ sur l'équilibre pro/perso et le plaisir au quotidien, et viser un eNPS $\geq 8/10$ (Employee Net Promoter Score) sur l'engagement global ;
- Mettre en place en 2025 un suivi complet de toutes les formations (internes et externes) et viser un taux d'accès de 80 % des collaborateurs en 2026, en présentiel ou digital, via un suivi personnalisé dans notre système RH ;
- Maintenir une représentation d'au moins 40 % de femmes dans les fonctions de management et de direction (niveau Comité de Pilotage), et pérenniser un score $\geq 90/100$ à l'index égalité professionnelle femmes-hommes ;
- Développer le parcours de mobilité interne spécifique à chaque métier ou Business Unit ;
- Sensibiliser 100 % des collaborateurs aux enjeux sociaux, de diversité et d'inclusion via des formations et au moins un atelier collectif par an.



S'engager pour la biodiversité (Fondation LGI)

Nos engagements

- S'engager en faveur de l'intérêt général à travers la Fondation d'Entreprise LGI pour la Biodiversité ;
- Initier, promouvoir et accompagner des initiatives concrètes d'intérêt général pour la préservation et la restauration de la biodiversité, en France et à l'international ;
- Sensibiliser, diffuser des informations et connaissances auprès du grand public, et organiser des événements en France autour de la préservation et la restauration de la biodiversité.



Nos objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre un premier programme pluriannuel de 150.000 € sur 5 ans (2025-2030) pour la préservation et la restauration de la biodiversité ;
- Participer sans but lucratif à des projets subventionnés par des financeurs publics, visant à développer des solutions innovantes ayant un impact positif à moyen terme sur la préservation et la restauration de la biodiversité : >5 projets d'ici 2027 ;
- Réaliser >10 actions par an de sensibilisation, de diffusion d'information et connaissance auprès du grand public ;
- Organiser 1 événement par an en France autour de la préservation et la restauration de la biodiversité.

Gouvernance et création de valeur partagée

Nos engagements

- Donner au Comité de Mission les moyens nécessaires ;
- Soutenir les principes du **Pacte Mondial de l'ONU**, cadre d'engagement volontaire construit sur la base de dix principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption (voir ci-dessous) ;
- S'engager pour que nos travaux bénéficient à nos parties prenantes.



Nos objectifs

- Animer depuis 2020 un Comité de Mission, rattaché directement à l'organe de direction de l'entreprise, contribuant aux orientations stratégiques et disposant de moyens adéquats ;
- S'aligner complètement avec le cadre de reporting du Pacte Mondial d'ici 2030 ;
- Nos objectifs d'entreprise à mission visent à participer dans des projets sans but lucratif (obj. 1), et à valoriser nos travaux dans ces projets par une diffusion libre de droit de résultats et méthodologies (obj. 2), et un accompagnement d'acteurs économiques dans leur transition durable (obj. 3) ;
- Promouvoir les acteurs économiques vertueux dans le choix de nos fournisseurs, sous-traitants, co-traitants et partenaires.

Nous soutenons le Pacte Mondial de l'ONU

LGI est signataire du Global Compact des Nations Unies, la plus grande initiative mondiale en matière de développement durable des entreprises. LGI soutient dans sa sphère d'influence les Dix Principes du Pacte Mondial, fondés sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

[En savoir plus >>](#)



3. Méthodologie

3.1 Cadre de référence et engagements

LGI Sustainable Innovation s'engage à intégrer la responsabilité sociétale dans toutes ses activités en suivant des référentiels reconnus :

- [Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU \(ODD\)](#)
- La [norme ISO 26000](#) sur la responsabilité sociétale des organisations
- [Le Greenhouse Gas Protocol](#) pour notre bilan carbone
- Les principes du [Pacte Mondial des Nations Unies](#)

3.2 Gouvernance de la RSE

Nous avons mis en place une structure de gouvernance dédiée pour piloter notre démarche RSE :

- Comité de Mission : il définit les orientations stratégiques, valide les engagements et suit l'atteinte des objectifs
- Équipe RSE : pilotée par un pilote de projet dédié, elle assure le suivi des indicateurs et des actions correctives
- Équipes support (RH, Gestion, Achats, SI) : responsables de la collecte et du reporting des données internes
- Les employés : sensibilisés et impliqués via des ateliers, des enquêtes et des initiatives participatives ; contributeurs du changement par l'évolution de leur pratique (déplacements, bureau, télétravail)

3.3 Structure et outils de suivi

Notre approche RSE est formalisée par trois documents clés, qui nous permettent d'évaluer et d'améliorer notre impact année après année :

La Charte RSE

- Objectif : formaliser nos engagements et notre vision RSE
- Contenu : engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance, objectifs à long terme
- Mise à jour : révisée annuellement en fonction des évolutions réglementaires et stratégiques
- Publication : disponible sur notre site web [lgi.earth](#) et intégrée dans nos documentations

Le tableau de bord annuel des métriques RSE

- Objectif : mesurer notre performance RSE de manière transparente et quantitative
- Indicateurs suivis :
 - Environnementaux : consommation énergétique, empreinte carbone, gestion des déchets
 - Sociaux : bien-être des employés, diversité et inclusion, formation
 - Gouvernance : en application du cadre de reporting du Pacte Mondial de l'ONU
 - Outils : Greenly (bilan carbone), reporting interne (HR, Office Management), Power BI / Notion
- Mise à jour : annuellement et accessible sur notre site web [lgi.earth](#)

Le log annuel des actions RSE (2005- aujourd'hui)

- Objectif : retracer l'évolution de notre engagement RSE
- Contenu : actions menées année après année, avec leurs impacts concrets
- Format : frise chronologique sur notre site + résumé intégré dans le rapport d'impact
- Utilisation : permet d'identifier les axes de progression et de valoriser nos avancées

3.4 Suivi, évaluation et amélioration continue

- Mise à jour régulière de la charte, en tant que de besoin
- Mise à jour annuelle du tableau de bord et du log des actions, annexés au rapport d'impact
- Suivi des KPI environnementaux et sociaux avec des objectifs à moyen et long terme
- Alignement avec les benchmarks de la concurrence pour rester à la pointe des meilleures pratiques
- Communication transparente : publication des résultats et actions sur notre site et via des newsletters internes et externes.

[En savoir plus sur l'impact de LGI >>](#)



@LGI Sustainable Innovation



www.lgi.earth



@LGI_sustainableinnovation



contact@lgi.earth